

*Entre grand large et parcours côtiers :
l'accueil familial peut-il
répondre à tout ?*

27^{es} Journées
nationales d'étude

4 et 5
octobre
2018

Palais des congrès
Le Grand Large
SAINT-MALO



L'accueil familial est « un fameux bateau » qui œuvre en protection de l'enfance et permet d'assurer un accompagnement bienveillant, enveloppant et chaleureux. Sa proximité au quotidien est un gage de qualité et de continuité dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille. Nos équipages se mobilisent à tous les instants pour garantir les meilleures conditions à cet accompagnement qui, depuis les réformes successives, évolue, s'adapte, innove, invente... « Le navire » s'engage et participe au développement des politiques publiques de protection de l'enfance, des schémas départementaux. C'est un bateau dynamique qui veut être à la hauteur de ce qu'on attend de lui. Mais ses parcours sont complexes et l'amènent à tirer des bords vers le médicosocial, la pédopsychiatrie... Ainsi, parfois, les traversées au grand large sont transformées en parcours côtiers exposés aux besoins d'une navigation délicate, mettant à l'épreuve les équipages et particulièrement l'équipe d'accueil, qui s'interroge sur sa capacité à « accueillir » dans de bonnes conditions les voyageurs. La mécanique se grippe et les mécaniciens parviennent difficilement à faire avancer le bateau. Les commandants n'ont pas les bonnes cartes de navigation pour l'orienter. Les caps sont tempétueux, certains voyageurs exigeants...

Sollicité par tous les temps et pour répondre à tous les caps, l'accueil familial est exposé à des vents contraires qui le ramènent vers les récifs, au risque, peut-être, du naufrage de nos dispositifs.

Nous vous invitons à bord durant ces deux jours dans cet espace du « Grand Large ». Tel un sémaphore, il nous guidera pour trouver ensemble, des conditions de navigation en harmonie avec les besoins des voyageurs et des équipages qui sont à la manœuvre, puis à poursuivre dans nos ports d'attache pour mieux garantir une traversée vers un environnement apaisé.

Quelle est la nature du problème à résoudre ?

Nous constatons que les enfants et les adolescents relevant de la protection de l'enfance sont également, pour certains d'entre eux, des patients suivis en pédopsychiatrie, des enfants accueillis dans des établissements médicosociaux, des élèves nécessitant une scolarité adaptée, parfois déscolarisés, des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse. Où en sommes-nous ?

La population cible de ce congrès sera ces enfants protégés, reconnus en situation de handicap *ou pas*, pris en charge par des services ou des établissements de soins *ou pas*, dans le cadre d'une scolarité adaptée *ou pas*. **Repérer les besoins spécifiques de ces enfants et les manières d'y répondre pertinemment nous permettra de poursuivre la réflexion.**

Pour ce faire, nous vous proposerons d'explorer deux grandes directions complémentaires :

- la connaissance des champs partenariaux et la formalisation du travail avec les partenaires,
- l'évolution des pratiques des professionnels des services d'accueil familial et l'ajustement des réponses et du fonctionnement des services.

Comment remédier au cloisonnement des politiques publiques ?

Protéger, soigner et éduquer sont aujourd'hui des fonctions délimitées par des cadres institutionnels distincts, aux références et aux modalités d'intervention bien différentes. Comment les orientations des politiques publiques prennent-elles en compte cette réalité d'enfants suivis dans le cadre de multiples institutions ? Et d'ailleurs, est-ce le cas ? Comment ces institutions coopèrent-elles ? Quelles connaissances avons-nous « en accueil familial » de leurs missions et des moyens dont elles disposent ? Et inversement, quelle connaissance ont nos partenaires de notre champ spécifique d'activité ? Ces questions se posent sans cesse dans nos services.

On y rencontre aussi l'expression d'une insatisfaction à ne pas pouvoir répondre aux problèmes soulevés. Comment nos services d'accueil familial assument-ils cette situation et quelle volonté ont-ils de s'inscrire dans un travail partenarial avec les services et les établissements médicosociaux, la pédopsychiatrie, l'Éducation nationale ?

Des illustrations cliniques introduiront à la complexité du sujet comme aux opportunités présentes.

Chaque institution a ses missions, organise ses orientations, dispose de ses espaces, de ses moyens, de ses équipes, contrôle son action et gère ses problèmes... La prise en charge est morcelée, découpée et l'enfant bousculé entre des volontés et des projets divers.

On observe au quotidien un éparpillement des volontés d'agir qui se rencontrent peu *ou pas*.

Comment assurer la continuité des prises en charge spécialisées entre institutions, leur engagement, leur complémentarité ? Comment ne plus se « rejeter » la responsabilité de l'accompagnement de l'enfant et sa famille ? **C'est à cette attente pragmatique que répondra un débat entre représentants de ces diverses institutions.**

Le Projet Pour l'Enfant pourrait-il être ce levier fédérateur autour de lui et de ses besoins ? L'Aide Sociale à l'Enfance peut-elle porter ce pilotage des multiples projets institutionnalisés pour l'enfant ?

Des pistes de réponses émergeront de ces échanges.

Comment faire évaluer les pratiques et les prestations des services ?

Accueillir dans son service et à son domicile un enfant nécessitant des soins et une scolarité adaptée n'est pas de tout repos. La part de relation et de coordination avec les partenaires qui l'accompagnent est démultipliée.

Une plus grande disponibilité et adaptabilité est aussi exigée des professionnels du service d'accueil familial, qu'ils soient assistant familial, référent éducatif, chef de service ou psychologue.

C'est cette modification des métiers de l'accueil familial qui sera au cœur de la seconde journée. Ces évolutions sociétales (caractéristiques du public, commande sociale) bousculent les pratiques de chacun, parfois les dérangent et les modifient en tous cas. Dans quelle mesure ?

En partant des postulats suivants :

- les évolutions sont là pour répondre au mieux aux besoins multiples de ces enfants,
- le travail en partenariat est en cela une opportunité... nous mettrons la focale sur l'évolution ainsi engagée pour le métier d'assistant familial et celui de référent éducatif : responsabilités, modalités d'intervention, postures de représentation et formation, et **nous questionnerons le profil des travailleurs sociaux de demain.**

Ces évolutions si elles bousculent les pratiques des acteurs, impactent aussi les prestations à proposer et le fonctionnement des services. Car l'accueil familial n'est pas le seul cadre institutionnel concerné par ces changements (nouveaux besoins du public, nouvelles exigences de la société). Pour mieux appréhender les « possibles », des illustrations d'évolution dans des secteurs proches seront dans un premier temps proposées et permettront, dans un second temps, de recenser de nouvelles prestations et d'échanger sur ces expérimentations.

Avec le concours d'intervenants des champs éducatif, juridique, psychologique, médical, historique, philosophique et de nombreux témoignages d'acteurs de terrain, nous vous proposons de participer à la réflexion sur l'ensemble de ces questions lors de nos 27^{es} Journées nationales d'étude.

À partir de 8 h 00, accueil des congressistes

9 h 00 Allocutions officielles
puis ouverture des 27^{es} Journées nationales d'étude
par **Bénédicte AUBERT**, Présidente de l'ANPF

10 h 00 **Une prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, un nouveau paradigme de la politique de protection de l'enfance au service du bien-être de l'enfant : quelle appropriation pour les professionnels ?**
Conférence

Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, Directrice de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant, Directrice de l'École de protection de l'enfance, ancienne Directrice générale du GIP Enfance en Danger (GIPED)

11 h 00 **Besoins et droits de l'enfant en situation de handicap**
Conférence

Geneviève AVENARD, Défenseuse des enfants, Adjointe au défenseur des droits, Présidente du réseau européen des défenseurs des enfants

12 h Pause déjeuner

13 h 30 **La loi de 2016, un changement majeur dans la politique publique de la protection de l'enfance : quelles conséquences sur le terrain ?**
Conférence

Catherine SELLENET, Professeur des Universités en sciences de l'éducation, Psychologue et sociologue, Chercheur au CREN, Université de Nantes

14 h 30 **Faire équipage pour soutenir le développement de l'enfant quand la traversée croise dans la tourmente les récifs de la réalité et des forces de déliaisons... Une gageure ?**
Conférence

Jean-Louis NOUVEL, Pédopsychiatre, Président du RIAFET

15 h 30 Pause

16 h 00 **Des contraintes institutionnelles réciproques aux opportunités du travail collaboratif Des projets au projet !**
Table ronde

À l'invitation de **Claire WEIL**, Formatrice et auteur de *L'enfant en situation de handicap*, des représentants de la MDPH, de la pédopsychiatrie, de l'Éducation nationale, de l'ASE, du Tribunal pour enfants, de la FNADEPAPE et de services du Secteur associatif habilité

témoigneront, de manière pragmatique, du nécessaire décloisonnement entre institutions pour que l'enfant pris en charge ne soit plus *un enfant « en tranches »*.

18 h 00 Clôture
de la première journée



Astrid HIRSCHMANN, Maîtresse de conférences, Université de Rennes 2, sera notre « fil rouge », tout au long de ces deux jours

À partir de 8 h 30, accueil des congressistes

9 h 00 **Conceptions et pratiques de l'accompagnement de l'enfant protégé : l'exemple de la santé**
Conférence

Séverine EUILLET, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Centre de recherche éducation et formation (CREF), Université Paris Nanterre

10 h 30 **Prestations novatrices et fonctionnements adaptés en accueil familial**
Table-ronde

Les organisations de certains accueils d'enfants évoluent vers des prises en charge atypiques ou la mise en place de partenariats particuliers. Pourquoi ? Quels intérêts pour quels projets ?

Astrid HIRSCHMANN, sollicitera sur ces questions, les participants à cette table ronde, tous acteurs d'expériences complexes, novatrices, décalées...

12 h 00 Pause déjeuner

13 h 30 **Quel sera le travailleur social de demain ?**
Conférence

Philippe FABRY, Formateur, IRTS Paris Ile-de-France

14 h 30 **La complexité des articulations comme ouverture des possibles**
Conférence

Benjamine WEIL, Philosophe, a travaillé comme cadre en action sociale, activité en conseil et formation

15 h 30 **Pour ne pas conclure...**
Bénédicte AUBERT, Présidente de l'ANPF

16 h 00 Clôture des 27^{es} Journées nationales d'étude de l'ANPF



Avec la participation de **QUIDAM Théâtre**, une troupe de théâtre pas tout à fait comme les autres...

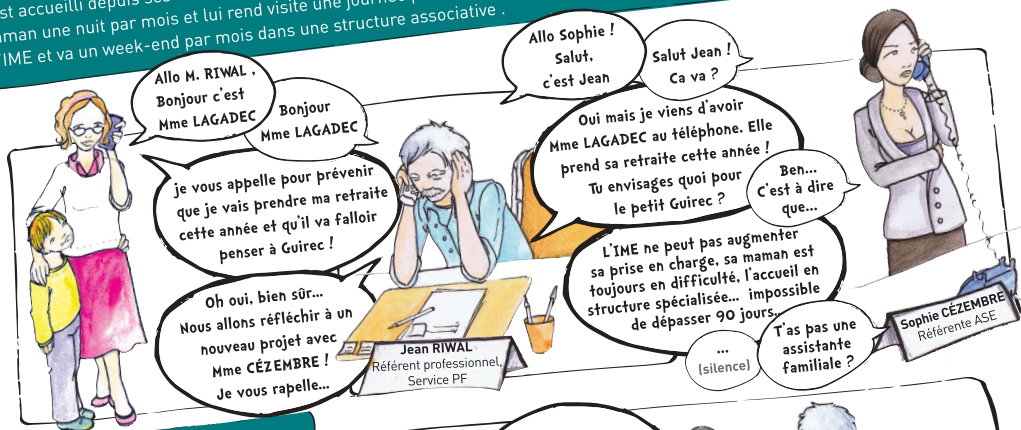
Les inscriptions
aux 27^{es} Journées nationales d'étude

4 et 5 octobre 2018 – SAINT-MALO

se font directement en ligne : www.anpf-asso.org
rubrique « Inscriptions ».

Date limite d'inscription : 20 septembre

Guirec a 10 ans, il est porteur de la trisomie 21, a des troubles envahissants du développement. Il ne parle pas et souffre d'encoprésie. Il est accueilli depuis ses 4 ans chez Irène LAGADEC (65 ans), assistante familiale du département. Il est en hébergement chez sa maman une nuit par mois et lui rend visite une journée par mois, sans la fratrie. Il est scolarisé deux demi-journées par semaine à l'IME et va un week-end par mois dans une structure associative.



Six mois plus tard...
Trois synthèses organisées après
(SEF, PF, MDPH, IME)



27^{es} Journées
nationales d'étude
de l'ANPF



1 quai Duguay-Trouin
35407 SAINT-MALO
1600 places de parking
à proximité.

Renseignements



63 rue de Provence
75009 PARIS
01 42 80 21 21
anpf@anpf-asso.org
www.anpf-asso.org

Membre fondateur d'APFEL
et co-fondateur de la CNAPE